

Vous trouverez ci-dessous le texte de l'interview de Jean-Emmanuel SAUVÉE dans le Marin du 15 mars

" Jean-Emmanuel Sauvée a été élu en juillet pour deux ans à la présidence de l'Académie de Marine. Il explique au « marin » ses ambitions pour l'institution qui organise à Marseille , les 25 et 26 mars, un colloque avec ses cinq homologues européennes en amont de la conférence des Nations unies à Nice en juin.

Vous qui connaissez bien les enjeux de la marine marchande, que vous apprend la présidence de l'Académie de Marine ?

Je suis un marin de la marine marchande, petit-fils, fils, neveu de personnalités engagées dans le maritime. J'ai commencé à naviguer comme pilotin à 16 ans. Présider une telle institution - née en 1752 - depuis l'Hôtel de la Marine, rue Royale, c'est un peu le Graal ! Je découvre tous les jours un monde maritime beaucoup plus large grâce aux membres de l'académie qui sont de grands sachants, pour certains des savants réputés. Il y a réunie dans cette société savante une densité hors normes en termes de connaissances maritimes... C'est aussi le seul organisme qui réunit au quotidien des métiers civils et militaires, marins, peintres, écrivains, universitaires, juristes, scientifiques, ingénieurs, historiens, archéologues, commissaires de la Marine, administrateurs des Affaires maritimes, armateurs, amiraux et j'en passe !

Comment fonctionne l'académie ?

Les futurs académiciens, qui sont nommés ensuite par décret du ministère des Armées, sont élus à la majorité simple après avoir été parrainés par deux membres de l'académie. Ils font l'éloge de celui ou celle qu'ils remplacent lors de leur installation. Les 78 académiciens se répartissent en six sections (marine militaire, marine marchande, pêche et plaisance, sciences et techniques, histoire, lettres et arts, navigation et océanologie, droit et économie) de 13 membres. Dans les sections, les débats sont souvent denses, parfois vifs mais nous fonctionnons avec l'art rare du consensus car, malgré les parcours différents, il y a beaucoup de respect des académiciens les uns pour les autres. Nous avons aussi 220 auditeurs, un vivier pour nos futurs académiciens.

Arrivez-vous à rajeunir et féminiser l'Académie de Marine pour coller davantage à l'évolution de la société ?

Nous avons déjà 10 % d'académiciennes avec, pour la première fois, une vice-présidente, future présidente, Hélène Richard. C'est une grande fierté. Les femmes arrivent de plus en plus en responsabilité dans le maritime, elles se mobilisent avec des associations comme Wista. Nous aurons davantage de femmes à l'avenir, c'est certain car l'académie se renouvelle en totalité en une décennie environ. Pour rajeunir notre institution, nous avons aussi créé un statut d'académicien honoraire.

L'Académie de Marine réussit-elle à faire assez connaître ses travaux ?

C'est un enjeu majeur que de faire rayonner le contenu exceptionnel qui est le nôtre. Avant, nos travaux n'étaient destinés qu'aux académiciens. Il sont désormais ouverts à tous. Toutes les conférences et les séances publiques sont filmées et diffusées sur notre chaine Youtube. Nous disposons d'un nouveau site internet très didactique. Nous préparons aussi la transmission de nos savoirs à la jeunesse. Pour notre colloque des 25 et 26 mars à l'ENSM de Marseille avec les cinq autres académies européennes (Espagne, au Portugal, en Belgique, en Suède et Allemagne), nous réunissons des étudiants venus de la Sorbonne, de l'ESCP ou de l'École navale afin de réfléchir à des propositions en amont de la conférence des Nations unies sur l'océan, en juin à Nice.

Avez-vous les moyens de vos ambitions académiques ?

C'est un enjeu car nous n'avons pas d'effectifs propres, en dehors de nos membres bénévoles qui ont pour beaucoup par ailleurs une activité professionnelle ou associative qui les mobilise souvent. Notre secrétariat fonctionne avec quatre personnes détachées du ministère de la Défense. Nous plaçons pour que l'académie travaille davantage. Nous sommes sollicités par de nombreuses institutions, nous avons un rôle éminent de prospective sur le maritime à l'horizon 2050 à jouer, mais notre production est de fait limitée par ses moyens, c'est vrai.

A titre personnel , allez-vous vous consacrer à temps plein à cette présidence ?

Je suis passionné par les questions maritimes depuis ma plus tendre enfance. J'ai la mer chevillée au cœur. J'ai exercé d'autres fonctions passionnantes (NDLR : président cofondateur de Ponant, président de La Méridionale...) mais je me consacre désormais presque totalement à l'Académie. Et je découvre tous les jours la richesse de l'inventaire maritime français.

Quels sont vos souhaits pour la réussite de l'Académie ?

Je plaide pour un renouvellement dans la continuité car il faut s'inspirer du passé pour construire l'avenir. Je souhaite que nous apportions notre réflexion aux changements majeurs qui s'annoncent. La maritimisation nécessaire des esprits progresse mais reste une priorité.

Êtes-vous optimiste pour la filière maritime française ?

Lecteur assidu de la presse maritime et notamment du Marin, cofondé par mon grand-père en 1946, et, avant cela, de la Voix du marin, je peux constater que les sujets restent les mêmes. Ce qu'écrivait le père Louis-Joseph Lebreton en 1937 sur la crise de la pêche, on pourrait le dire aujourd'hui. Le maritime tient son rang en France. Nous sommes le seul pays à avoir un dispositif aussi complet, des SNLE, un grand armateur de dimension internationale dont le siège s'apparente au phare d'Alexandrie, nous sommes leader en océanographie, nous sommes, en dehors des Russes, les seuls à exploiter un bateau comme le Commandant Charcot, notre pavillon compte 7 000 navires de pêche mais aussi 200 yachts, notre industrie navale civile et militaire est de grande qualité, notre enseignement maritime reconnu ! Mais le maritime est fragile, soyons vigilants. Aujourd'hui, CMA CGM a plus de 650 navires mais il y a trente ans, on était proche de l'option zéro, zéro navire, zéro marin. Le 17 juin 1986, jeune officier à la CGM, je me souviens d'avoir reçu au carré une cassette vidéo du président de la compagnie Claude Abraham évoquant la création du registre Taaf. Résultat : 800 licenciements dans une société qui appartenait à l'État ! L'Académie de Marine travaille sur le temps long. J'aime dire qu'elle est un magnifique paquebot sous pavillon français qui pratique la navigation au long cours à travers le temps ! "